

Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 35 au 13 juin 2012

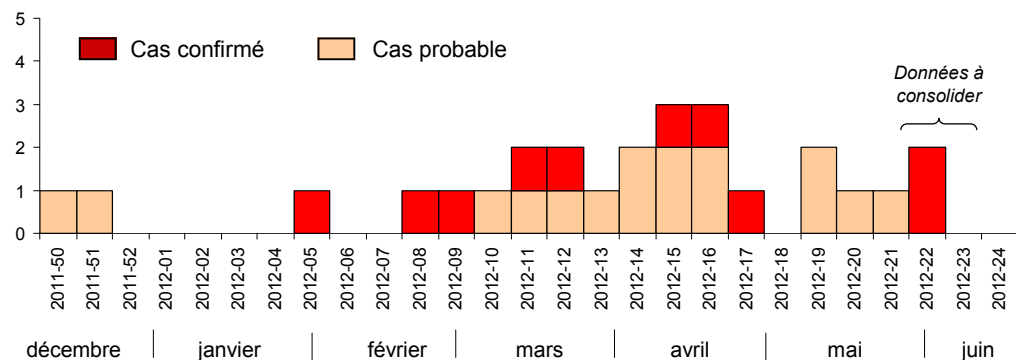
Situation épidémiologique au 12 juin 2012

Au cours de la dernière semaine, deux nouveaux cas confirmés de dengue ont été détectés sur l'île, dont un cas à Mafate et un cas à Bois de Nêfles Saint-Paul. Ainsi, au total, 26 cas de dengue autochtone ont été identifiés depuis le début de l'année, dont 10 confirmés et 16 probables.

| Evolution temporelle |

Une légère augmentation du nombre de cas autochtones de dengue a été observée en avril. Cette augmentation ne s'est pas poursuivie au cours du mois de mai puisque seulement quatre cas probables de dengue ont été détectés, soit un cas par semaine en moyenne, et deux cas confirmés. Néanmoins, l'apparition de ces nouveaux cas révèle la persistance d'une circulation du virus à bas bruit sur l'île.

| Figure 1 | Répartition des cas autochtones de dengue en fonction de la date de début des signes, la Réunion (n=26).



| Répartition géographique |

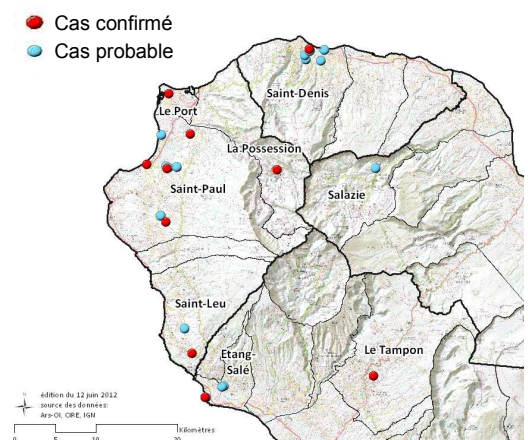
La Figure 2 présente la répartition géographique des cas de dengue autochtones confirmés (n=10) et probables (n=16).

Les deux nouveaux cas confirmés résident à Mafate et Bois de Nêfles Saint-Paul, secteurs géographiques où aucun autre cas n'avait précédemment été identifié.

L'ouest de l'île reste toujours le secteur le plus touché, avec au total 17 cas répartis du Port à l'Etang Salé.

Aucun cas n'a été identifié dans l'est de l'île.

| Figure 2 | Répartition géographique des cas autochtones de dengue, la Réunion (n=26).



| Caractéristiques des patients et des formes observées |

Les 26 cas sont âgés en moyenne de 37 ans (minimum : 2 ans - max : 86 ans) et plus de la moitié sont des femmes (n=14 soit 54%).

Aucune nouvelle hospitalisation n'est survenue parmi les patients détectés récemment (quatre patients ont été hospitalisés en début d'année,

sans pour autant présenter de forme sévère).

Par ailleurs, le(s) sérotype(s) à l'origine des infections survenues au cours du mois de mai n'a pas pu être identifié. Pour mémoire, deux sérotypes distincts ont été identifiés depuis le début de l'année : le DENV-1 (n=2) et le DENV-3 (n=3).

Analyse de la situation épidémiologique :

La situation épidémiologique est stable, avec un nombre faible de nouveaux cas détectés. Néanmoins le virus continue de circuler à bas bruit sur l'île. Par ailleurs, la transmission a été identifiée dans de nouveaux secteurs jusque là indemnes.

Maintien du niveau d'alerte 2B* : «Identification de plusieurs regroupements de cas autochtones distincts géographiquement».

* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée : Niveaux de veille (1A, 1B, 1C) - Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like :

- ① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue (cf. liens utiles) ;
- ② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition ;
- ③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

Devant un cas confirmé, une suspicion de cas groupés ou un cas cliniquement très évocateur :

Signaler l'événement à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires. Une investigation épidémiologique et des mesures de prévention et de contrôle seront immédiatement mises en place. *Le dengue et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire.*

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion

Tel : 02 62 93 94 15
Fax : 02 62 93 94 56
ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

- ① **Lutter contre le moustique en éliminant les lieux de ponte** (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner la prolifération du moustique et se protéger des maladies qu'il peut transmettre.
- ② **Se protéger des piqûres** en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs et en dormant sous une moustiquaire. Penser également à se protéger quand on est malade afin de limiter le risque de contaminer sa famille et son entourage.
- ③ **Consulter immédiatement son médecin traitant** en cas d'apparition de symptômes : fièvre, frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux.

Remerciements : agents de la lutte anti-vectorielle (LAV) de l'ARS océan Indien (ARS OI), laboratoires privés et hospitaliers de l'île (CHU-FG et CHU-GHSR), laboratoires d'analyses biologiques et médicales de métropole, médecins de ville et hospitaliers, CNR des arbovirus (IMTSSA).

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ars-oi-cire@ars.sante.fr

Le point épidémiologique Dengue à la Réunion

Points clés

- 26 cas autochtones dont 2 nouveaux cas confirmés
- Maintien d'une circulation du virus à bas bruit
- Niveau d'alerte 2B

Liens utiles

- **Le point sur la dengue**
http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf
- **Fiches de déclaration**
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do
- **Bulletin du GIP LAV Réunion**
<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/Lutte-anti-vectorielle.120207.0.html>

Directeur de la publication : Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteur en chef : Laurent Filleul, Coordonnateur de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :

Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Sophie Larrieu
Tinne Lernout
Isabelle Mathieu
Julien Raslan Loubatie
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion

Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 60050
97408 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57